

Les mini-stages du Lycée des Métiers Paul Bert de Bayonne se dérouleront sur la période du 17 Février au 20 mars 2020 par demi-journée (9h-12h ou 13h30-16h30)

CAP :

- **CAP EPC (Equipier Polyvalent de Commerce) Options** Produits courants ou Produits alimentaires
- **CAP PSR (Production et Service en Restauration)**

2^{nde} BAC PRO :

- **2°ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne),**
A l'entrée en première, une option à choisir :
 - Structure
 - Aide à domicile
- **2° AEPA (Animation Enfance et Personnes Âgées)**
- **2° MGATL (Métiers de la Gestion Administrative et du Transport et de la Logistique)**
A l'entrée en première, une spécialité à choisir parmi :
 - Gestion administrative
 - Transport ou Logistique (non dispensée au Lycée Paul Bert)
- **2° MRC (Métiers de la Relation Client)**
A l'entrée en première, une spécialité à choisir parmi :
 - Métiers du commerce et de la vente option A : Animation et gestion de l'espace commercial
 - Métiers du commerce et de la vente option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
 - Métiers de l'accueil

3ème Prépa Métiers

- **Pour les élèves de 4°**

	Date 1	Date 2
CAP EPC	Mardi 10 mars 9h-12h	Mardi 17 mars 9h-12h
CAP PSR	Vendredi 20 mars	x
2°ASSP	Jeudi 12 mars 13h30-16h30	Lundi 16 mars 9h-12h
2°AEPA	Lundi 17 février 13h30-16h30	jeudi 19 mars 13h30-16h30
2°MGATL	Mardi 18 février 13h30-16h30	Vendredi 20 mars 9h-12h
2°MRC	vendredi 21 février 9h-12h	jeudi 19 mars 13h30-16h30
3°prépa métiers	Lundi 16 mars 9h-12h	Lundi 23 mars 9h-12h

Les inscriptions se dérouleront jusqu'au 31 janvier.

- Pour les élèves de dispositif ULIS ou en situation de handicap, les inscriptions se feront directement auprès de la coordinatrice PIAL: Mme Alsuguren: maider.alsuguren@ac-bordeaux.fr
- Pour toutes les inscriptions, les demandes seront traitées par ordre d'arrivée et dans la mesure des places disponibles.
- Un seul mini-stage par élève
- Aucun changement de date ne pourra être pris en compte
- Tous les stagiaires devront se présenter avec la convention renseignée et signée. L'élève complétera le paragraphe de la page qui le concerne et devra obligatoirement la présenter à son arrivée. Il n'est pas nécessaire de nous renvoyer la convention de stage avant la visite.

Journée Portes Ouvertes : Samedi 21 mars 2020